

Décision

Générale

colonial

Décision n° 138 Personnel européen

n° 138

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 février 1943

Numéro JO

n° 5 du 30/03/1943

Date du numéro

30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

L'employé auxiliaire RAYMOND, journalier au Cercle de Djibouti est licencié pour faute professionnelle.